



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique. 2014, École supérieure des beaux arts de Nîmes. hceres-02041907

HAL Id: hceres-02041907

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041907v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master



Diplôme national supérieur d'expression
plastique, option art

Ecole supérieure des beaux-arts
de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Présentation de l'établissement

L'École supérieure de beaux-arts de Nîmes (ESBAN) s'inscrit dans l'histoire des arts et des institutions culturelles du Sud de la France. Fondée en 1820 en tant qu'école de dessin gratuite, et destinée aux enfants d'un certain groupe socio-professionnel spécifique à Nîmes (employés provenant des manufactures d'étoffes de soie), elle s'est développée en étroite relation avec l'institutionnalisation des arts à Nîmes et dans la région, notamment la Maison Carrée. Elle accueille d'ailleurs encore aujourd'hui environ 300 élèves adultes et enfants dans le cadre des activités extrascolaires.

Dans le contexte régional de formation, elle s'est rapidement positionnée par rapport aux établissements proches situés à Montpellier et à Perpignan. Alors qu'un rapprochement avait été prévu en 2009 (voire même une fusion) avec l'École supérieure des beaux-arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA), les négociations entre les différents acteurs concernés (région Languedoc-Roussillon, villes de Montpellier et de Nîmes) ont été suspendues en 2010. Depuis 2011, l'institution est constituée en établissement public de coopération culturelle (EPCC) fondé par la ville de Nîmes et par l'Etat.

Une nouvelle direction a été instaurée au 1^{er} septembre 2013, suscitant un changement important du fait de l'arrivée de nouveaux responsables aux postes clés de l'institution (direction des études et services ressources de la pédagogie).

Partant d'une approche relativement large des réalités du champ de l'art contemporain, intégrant la vidéo, la photographie, les performances et les installations, l'ESBAN focalise sa vision pédagogique sur trois facettes pertinentes de la création contemporaine : l'exposition, les pratiques éditoriales et plus récemment la question des écritures au sens large du terme, appliquées à l'art contemporain sous ses différentes facettes. Cette approche très réactive par rapport aux évolutions du domaine de l'art contemporain permet à l'ESBAN de se profiler clairement dans le domaine des formations en art en France.

L'École délivre le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) à l'issue d'un 1^{er} cycle d'une durée de trois ans et le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) à l'issue d'un 2^{ème} cycle d'une durée de deux ans. En 2012-2013, l'ESBAN compte 14 étudiants en 4^{ème} année et 18 en 5^{ème}. Le taux de réussite pour cette promotion est de 100 %. L'effectif global est de 133 étudiants, dont 12 étrangers.

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

L'École se situe sur 3 sites :

- L'Hôtel Rivet, 10 Grand Rue 30000 Nîmes, classé monument historique en 2005 ;
- L'École du Mont Duplan - Rue André Girard 30000 Nîmes (atelier de construction et de sculpture) ;
- La Maison du Poète - 9 rue de la Poudrière 30000 Nîmes (atelier de dessin et atelier de pratiques éditoriales).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

L'ESBAN propose un 1^{er} cycle précisément structuré : après une 1^{ère} année de formation généraliste, les étudiants se familiarisent avec des problématiques de recherche en 2^{ème} année et optent pour des enseignements spécifiques en 3^{ème} année, complétés d'un stage en milieu professionnel.

Le 2^{ème} cycle, objet de cette évaluation, se fonde sur la continuité des compétences acquises et développées en 1^{er} cycle. L'accès dans ce cycle se fait sur dossier, accepté par une commission d'admission qui comprend un membre titulaire d'une thèse de doctorat.

La formation mise sur la spécialisation et l'expérience approfondie d'un travail de recherche. Elle comporte deux grands axes d'étude : la recherche-crédation et la professionnalisation. Elle vise la qualification

des auteurs, des chercheurs et des professionnels à même d'accompagner l'activité de la création dans le domaine des arts plastiques.

Synthèse de l'évaluation

Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale :

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation visent sur le plan pratique, la maîtrise des outils de dessin et d'expression visuelle, sur un plan artistique, la capacité de conception et de création, sur le plan professionnel, les métiers de l'édition et de l'exposition en art et sur le plan théorique, la problématisation autour de la question de la *présentation* en art. Les objectifs propres au cursus d'études, clairement définis, se situent d'une part dans la relation écrit/image avec la typographie, la mise en page, etc., attachées à la question de l'édition, d'autre part dans la relation art/espace avec les notions d'échelle, de lumière, de lieu, d'architecture, attachées à la question de l'exposition. Ces deux thématiques forment un fil rouge judicieux eu égard aux perspectives professionnelles et au champ actuel de l'art contemporain.

Le 2^{ème} cycle se structure autour de deux pôles : le pôle *Edition* et le pôle *Exposition*. Les enseignements reposent sur cette organisation mais également sur des mutualisations selon des modalités propres aux écoles d'art : ateliers de recherche et de création (ARC), cours théoriques et pratiques, workshops, ateliers liés à des techniques et espaces dédiés aux étudiants, conférences, accrochages, expositions, etc. Cette structuration, la progressivité des enseignements et les modalités de contrôle et de suivi sont précisément décrites et adaptées aux objectifs poursuivis.

Les compétences additionnelles et transversales concernent l'enseignement des langues (anglais pour les étudiants francophones et français en partenariat avec l'Université de Nîmes), ceux de l'informatique et ceux relatifs à l'édition et à l'exposition. Elles sont organisées et présentées de manière remarquable, selon des formes pédagogiques adéquates et précises.

Au regard de ce constat très positif, on regrette que la politique des stages ne soit pas explicitée. Une liste de stages est fournie, classée selon huit items. En revanche aucune précision n'est apportée concernant leur contenu, leur durée et leurs modalités de mise en œuvre. Il est clair cependant que la formation se préoccupe de l'acquisition de compétences préprofessionnelles, au regard d'une part des fondamentaux enseignés (dessin, couleur, volume, espace, etc.) et d'autre part des spécifications attachées à cette option art (édition et exposition).

Concernant les recrutements, les étudiants ont obtenu le DNAP et viennent pour la presque totalité du 1^{er} cycle dispensé par l'établissement (près de 90 % des effectifs). L'école entend diversifier la provenance des étudiants en créant des passerelles notamment avec les filières arts des universités de Nîmes et de Montpellier. Cette orientation doit être poursuivie avec volontarisme, en incluant une politique pour attirer davantage de candidats étrangers. Une telle mesure renforcera la mixité et l'ouverture des étudiants.

Enfin, il faut souligner la mise en place de régimes d'études dérogatoires et d'horaires aménagés pour la formation continue, pour les étudiants-salariés, pour les étudiants présentant un handicap ou un problème de santé. Toutefois, le dossier n'indique pas ce que représentent en termes d'effectifs ces aménagements.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'établissement ne propose qu'un cycle de formation délivrant le DNSEP option art. Il n'existe pas de parcours formalisé compte tenu des effectifs volontairement restreints, mais l'étudiant, dès la 3^{ème} année du 1^{er} cycle, personnalise son projet par le choix de certains enseignements ou de son inscription au sein d'un atelier.

La spécification *Edition* et *Exposition*, à partir de la question de la *Présentation en art*, offre un positionnement singulier et complémentaire par rapport aux autres écoles du Sud de la France (notamment ESBAMA, HEART à Perpignan), et également au niveau national. Ce positionnement présente l'intérêt d'optimiser le potentiel pédagogique de l'école. En revanche, la complémentarité revendiquée par rapport aux universités de la région Languedoc-Roussillon paraît hypothétique. Les formations universitaires visent principalement, dans la tradition

académique et disciplinaire, l'acquisition de compétences intellectuelles et théoriques, même si elles se tournent également vers la pratique.

Concernant l'adossement à la recherche, l'ESBAN concrétise les collaborations avec les universités en faisant appel à des enseignants qui travaillent avec ces dernières. Le lien entre les deux types d'institutions est donc naturel et permet que les cours liés à la recherche soient dispensés par des enseignants hautement qualifiés et spécialisés dans des domaines clairement définis. En outre, l'école s'est dotée en 2009 d'une unité de recherche *Pratique et théorie de l'exposition (Pra/Thex)*, impliquant largement les enseignants praticiens, conçue comme un espace de réflexion qui relie pratiques et savoirs transversaux et interdisciplinaires autour d'un thème clairement défini. Cette unité est inscrite au sein de l'organigramme institutionnel, accordant ainsi à la recherche une véritable reconnaissance. De plus, l'articulation entre ses projets propres et les enseignements de 2^{ème} cycle, sous forme notamment d'ARC, permet de remplir l'un des critères importants de la recherche dans les écoles d'art, à savoir sa réappropriation au sein de la formation. Le positionnement des formes de la recherche telles que pratiquées ne sont cependant pas nettement identifiées et exposées : s'agit-il de recherche artistique, de recherche appliquée (recherche-action, recherche-création, pratique et théorie de la création artistique), de recherche fondamentale (recherche scientifique et académique, recherche disciplinaire) ? Une réflexion sur ce point devrait être engagée.

Au regard des professions visées relevant de quatre grands secteurs de métiers (Recherche et Création ; Production ; Diffusion ; Transmission), l'école développe des liens avec des milieux professionnels très larges, ce dont rend compte la liste des stages réalisés par les étudiants. En réalité, l'adossement suivi et approfondi aux milieux socio-professionnels paraît plus modeste, essentiellement avec le Carré d'art et le FRAC Languedoc-Roussillon, les collaborations étant toutefois réelles et intensives sous la forme notamment de présentations de travaux d'étudiants, de journées d'études communes.

L'ESBAN est titulaire de la Charte Erasmus depuis 2008 et dans ce cadre, elle affiche de nombreux partenariats internationaux conventionnés. Elle a également noué des partenariats avec The Fine Art School of Luxun, Shenyang, China, et l'Academy of Art BK, Belgrade, Serbie. Ces relations, tant au niveau de la mobilité étudiante que des échanges entre établissements, reposent sur des projets très concrets et précis.

Insertion professionnelle et poursuite des études

L'origine des étudiants est très précisément documentée. En 4^{ème} année, le recrutement est national pour près de 46 % des effectifs et régional pour 40 %, ce qui est très positif. Les 14 % restants proviennent de l'étranger, sans indication sur les pays concernés. En 5^{ème} année, tous les étudiants sont issus de l'ESBAN, poursuivant ainsi le cursus entamé en 4^{ème} année.

Le taux de réussite est remarquable, il est de 100 % sur la période 2008-2013.

L'ESBAN a mis en place un système d'enquête sur le devenir des étudiants extrêmement détaillé à partir de trois entrées (questions générales, activité artistique, activité professionnelle) et comportant des critères très pertinents, précisant notamment la durée nécessaire pour trouver un emploi et la poursuite de la pratique artistique, ce qui n'est pas forcément cumulable. Ainsi, pour les diplômés 2007-2010, avec un taux de réponse très satisfaisant (82 %), le taux d'insertion professionnelle est de 60 % un an après l'obtention du DNSEP, 55 % s'inscrivent professionnellement dans le champ de l'art, 38 % sont inscrits à la Maison des artistes ou autres organismes professionnels, 73 % conservent une activité artistique quel que soit leur situation d'emploi ou non-emploi, 30 % considèrent que leurs études n'ont peu ou pas favorisé leur insertion professionnelle, deux étudiants se sont inscrits en doctorat. Ces chiffres sont moyennement satisfaisants mais à mettre en perspective avec la situation fragile du marché de l'art. Afin de mieux accompagner les étudiants désireux de s'engager dans une pratique professionnelle d'artiste, l'école projette la mise en place d'un module professionnalisant renforcé, avec, par exemple, la création d'un diplôme d'établissement spécialisé ou encore d'années de césure permettant les stages longs. Cette orientation est à poursuivre avec détermination.

Pilotage de la formation

Le corps enseignant est composé, de manière équilibrée, de différents profils d'enseignants (artistes-professeurs, artistes ou personnalités invitées, enseignants issus du milieu académique) ayant une expérience artistique de haut niveau. Une bonne répartition masculin/féminin est démontrée.

Le pilotage de la formation est organisé de façon pragmatique relativement aux questions à traiter : un conseil d'administration (où les étudiants sont représentés), un conseil pédagogique et des commissions thématiques (organisées selon des questions concrètes). Ces instances ont pour mission d'évaluer régulièrement les pratiques pédagogiques,

scientifiques, artistiques, techniques. Un cadre d'autoévaluation précis est mis en place. L'ensemble de ce dispositif offre une grande efficacité, souplesse et réactivité.

Le dossier présenté par l'ESBAN est d'une qualité remarquable : très clair, précisément structuré et rédigé de manière à garantir une bonne lisibilité. Il permet d'appréhender les enjeux pédagogiques dans leur globalité, la dynamique mise en place ainsi que les améliorations à apporter, identifiées et traitées avec beaucoup de sincérité et de sérieux. L'école est résolument organisée selon le modèle du management par objectifs, ambitionnant ainsi un contrôle qualité et des autoévaluations internes régulières, incluant l'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés.

Depuis la dernière évaluation de l'Aeres en 2010, l'ESBAN a visiblement déployé des moyens importants pour répondre aux recommandations formulées (améliorer l'adossement à la recherche et le suivi du devenir des diplômés, mettre en valeur les points forts de l'établissement). Ces trois points ont été nettement améliorés ou sont en voie de l'être. Ainsi, l'école a développé un réseau efficace à plusieurs niveaux : avec des institutions de formation artistique dans le Sud de la France (ENSAM, ESBAMA, l'Ecole des Mines d'Alès, la HEART de Perpignan ; avec les institutions académiques proches (Université Paul-Valéry Montpellier 3 : master *Conservation et Gestion des œuvres d'art du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle* ; Université de Nîmes : projet de création d'un diplôme cohabilité par UNIMES et l'ESBAN proposant des formations liées aux métiers de l'exposition) ; enfin au niveau des institutions culturelles nîmoises ou d'autres régions (musée d'art moderne de Saint-Etienne, musée Carré d'art, FRAC Languedoc-Roussillon, etc.). En outre, un site Internet est en construction, déjà consultable et qui sera finalisé pour la rentrée universitaire 2014.

- Points forts :

- Positionnement clair et lisible de la formation (exposition, édition, culture numérique).
- Déploiement de la recherche à travers la mise en place de l'Unité Pra/Thex.
- Corps enseignant hautement qualifié et de profils particulièrement adaptés aux enseignements de spécialisations.
- Qualité du dossier (clair et précisément documenté) et du processus d'autoévaluation.
- Qualité des partenariats professionnels et universitaires.

- Points faibles :

- Manque de corrélation entre les résultats sur l'insertion professionnelle et les finalités de la formation très généraliste.
- Suspension du rapprochement avec l'ESBAMA qui prive le projet de l'ESBAN d'une meilleure synergie régionale.
- Politique des stages peu lisible.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est nécessaire, à travers un cursus adapté, de favoriser le développement de compétences transversales visant à une insertion professionnelle optimale (statut d'artiste, conditions et réalités du marché, gestion de projet, rédaction de dossiers pour concours/call/bourses). Cela passe aussi par une meilleure définition de la politique des stages en milieu professionnel.

Le travail initié sur le rayonnement international et la concrétisation des réseaux institutionnels par des conventions instituant des collaborations régulières est à poursuivre. L'insertion des activités de recherche de l'ESBAN dans le réseau européen et international des activités de recherche, comme par exemple le programme Share/ELIA ou la Society of Artistic Research, pourrait constituer une réponse adaptée.

Enfin, la réflexion sur le rapprochement avec les écoles d'art de la région Languedoc-Roussillon, dans la perspective de gagner en visibilité et de développer des coopérations, est certainement à reprendre. Cela serait de nature à optimiser les relations de l'ESBAN avec l'environnement régional, national et européen.



Observations de l'établissement

ésban

École supérieure
des beaux-arts de Nîmes

Nîmes, le 13 Septembre 2014

ésban
10 Grand Rue
30 000 Nîmes
04 66 76 70 22

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de l'envoi du rapport d'évaluation de la formation de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nîmes et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint nos observations sur celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Christelle Kirchstetter
Directrice Générale

**ECOLE
SUPERIEURE
DES BEAUX-ARTS
DE NIMES**

« Manque de corrélation entre les résultats sur l'insertion professionnelle et les finalités de la formation très généraliste. [•••].

Il est nécessaire, à travers un cursus adapté, de favoriser le développement de compétences transversales visant à une insertion professionnelle optimale (bourses d'artistes, conditions et réalités du marché, gestion de projet, rédaction de dossiers pour concours/call/bourses. Cela passe aussi par une meilleure définition de la politique des stages en milieu professionnel.

Le développement des compétences transversales

Dès 2014/2015 et sur un mode plus complet en 2015/2016, les étudiants de 4^e année et 5^e année (Master 1 et Master 2), auront la possibilité de suivre deux modules d'enseignement à même de les accompagner dans leur insertion professionnelle. De même, l'ouverture d'une 6^e année (Post Master) est ouverte dès cette année universitaire pour pouvoir compléter ces formations par un stage long ou encore bénéficier d'un programme de résidence que nous tentons, à l'heure actuelle de mettre en place avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Les modules professionnels sont de trois natures :

- CREATION / « Profession Artiste » vise à accompagner les étudiants dans leur carrière d'artiste. La formation serait menée en partenariat avec « Art Contemporain Languedoc Roussillon », l'un des programmes du Frac Languedoc Roussillon (échanges en cours). La formation propose la connaissance du milieu professionnel, des statuts et droits, du montage de dossier, de réponse à appel à projet, de valorisation de la pratique (site internet, édition numérique), de la prise de vues des œuvres et des expositions, etc.
- PRATIQUES DE L'EXPOSITION vise à former des professionnels de l'exposition dans les champs de la conception, de la production et de la transmission.

Les modules seront animés par des professionnels : artistes, commissaires, régisseurs, intervenants artistiques, chargés des publics, etc. mais aussi conseillers artistiques, directeurs de service culturel, directeur de programmes de résidences, etc.

A certains de ces professionnels, un développement durable pourra être proposé pour permettre leur participation à plusieurs endroits au projet pédagogique de l'établissement :

- interventions portant sur l'orientation professionnelle comme sur la professionnalisation ;
- accueil de stagiaires, selon des durées allant de 1 semaine à plus de trois mois ;
- participation, pour certains, aux commissions pédagogiques visant à évaluer comme à perfectionner nos formations.

Le développement de ces partenariats est opéré sur le territoire régional, mais aussi national et international attendu que depuis cette année, nous bénéficions de dotations européennes (ERASMUS+) permettant d'accompagner les étudiants dans les stages proposés chez des partenaires étrangers.

Les stages

Conscient du manque de visibilité et sans doute de définition de la politique de stage, nous avons mis en place, dès cette rentrée, un certain nombre d'actions et d'outils pour accompagner au mieux l'étudiant dans sa recherche de stage et dans son insertion professionnelle.

La politique de stage fera l'objet d'un développement dans le livret de l'étudiant comme dans le catalogue de cours et le règlement des études. Il y sera précisé, compte tenu de la position de l'étudiant dans le cursus scolaire (au moins 1 mois en cycle 1 / 3 mois en cycle 2), la durée attendue du stage, ses objectifs, sa restitution et les formes possibles de sa restitution, formes et formats que nous souhaitons adapter à la pédagogie d'une école d'art : rapport écrit, installation mixte (photo, son, vidéo, textes, etc.), édition, conférence / performance, etc.

Sur le site internet encore à l'état de construction, un espace est dédié aux stages, avec :

- le téléchargement possible du guide du stage
- les offres de stage
- les conventions de stage qui pourront être remplies en ligne.

L'année de Césure a été mise en place pour l'année universitaire 2014/2015.

Enfin, l'ensemble de l'activité relevant des stages (recherche de partenariats, convention de stage, etc.) fait désormais l'objet d'un suivi très précis grâce à la création, en cette rentrée 2014/2015, du BIP, Bureau d'insertion professionnel qui a aussi pour mission d'accompagner les diplômés dans leur insertion professionnelle.

« la réflexion sur le rapprochement avec les écoles d'art de la région Languedoc-Roussillon, dans la perspective de gagner en visibilité et de développer des coopérations, est certainement à reprendre. Cela serait de nature à optimiser les relations de l'ESBAN avec l'environnement régional, national et européen ».

Au rapprochement suggéré avec l'ESBAMA, Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier, il nous est à ce jour difficile d'apporter réponse, la décision de la relance de ce rapprochement, tel qu'envisagé en 2010, émanant aussi de la décision des personnalités publiques concernés : les deux collectivités concernées, les Ville et Agglomération de Nîmes et Montpellier, et l'Etat.

C'est, à Nîmes, une nécessité dont nous concevons l'importance puisque, de par la place que nous occupons au sein du Pres Sud de France (dont nous sommes membre fondateur), nous participons aux débats de création de la prochaine Comue. Par ailleurs, à Nîmes toujours, nous sommes conscients des attentes de la procédure d'accréditation à laquelle notre établissement devra pouvoir se soumettre pour maintenir et développer son activité.

C'est dans cet esprit qu'à l'initiative de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nîmes sont développés, avec l'ESBAMA, de nouveaux programmes menés avec plusieurs partenaires de coopération régionale, nationale et européenne, programmes dont nous espérons, dans les mois à venir, qu'ils recueilleront des soutiens financiers nouveaux car nécessaires à leur mise en oeuvre et à leur développement (Europe, Conseil Régional, etc.).